

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES CITROËN



LEVALLOIS, le 16 JUILLET 1973

DIRECTION DES SERVICES A LA CLIENTELE

Département Pièces de Rechange

Note à MM. Les Agents

R 80/17a

OBJET : PRESIGNALISATION DES VEHICULES

A partir du 1er Octobre 1974 le triangle de présignalisation ou le signal de détresse (WARNING) seront obligatoires sur tous les véhicules immatriculés depuis le 1er Octobre 1970.

Il est nécessaire d'attirer dès maintenant l'attention des clients sur cette prochaine exigence. Nombre d'entre eux souhaiteront vraisemblablement faire équiper leur voiture d'un signal de détresse avant la date limite.

Pour vous aider dans la vente de cet article, nous vous adressons ci-joint, un tract que vous pourrez faire photocopier, ou mieux encore, faire agrandir en "poster" par un photographe et exposer à la vue de vos clients.

Nous sommes en mesure de vous livrer deux types de "signal de détresse" :

A/ Une solution simplifiée : un signal montable sur tous véhicules CITROËN et tous véhicules concurrents :

- ZC 9858 176 U - 32 F 00 HT - Rayon 10 - Code 92.

Le montage de cet article demande aux environs de 30 minutes selon nos essais.

Nous vous conseillons vivement de proposer à votre clientèle un prix pose et taxes comprises, n'excédant pas 60 F 00.

.../...

B/ Une solution plus personnalisée, disponible d'ici fin Juillet, livrée sous forme d'ensemble PAM - signal de détresse.

Pour chacun de nos véhicules, la commande et le voyant s'harmonisent parfaitement avec la ligne du tableau de bord.

VEHICULE	REFERENCE	PRIX H.T.
2 CV	ZC 9858 139 U	48,50
AY	ZC 9858 140 U	48,50
AMI 6 AMI 8	ZC 9858 141 U	48,50
A SUPER	ZC 9858 142 U	50,00
GS	ZC 9858 143 U	50,00
D	ZC 9858 144 U	50,00
SM	ZC 9858 145 U	50,00

Toutes ces pièces appartiennent au Rayon 10 (Code remise 92).

Comme pour la solution standard, nous vous conseillons de fixer un prix Client pose et taxes comprises, compte tenu d'un temps de montage d'1 heure 1/2.

S.A. AUTOMOBILES CITROEN

P.J. 1 tract